

UNE PREMIERE REUNION, ENCORE BEAUCOUP DE QUESTIONS SANS REPONSE

Le 07 décembre 2023

Pour faire suite au courrier du ministre de l'Intérieur souhaitant un protocole dédié à la période des Jeux Olympiques, visant à définir les gratifications pour l'effort exceptionnel qui sera consenti par les agents, les modalités particulières d'organisation du temps de travail, les règles spécifiques d'organisation des congés et l'accompagnement social des fonctionnaires pendant la période,



Une délégation de SYNERGIE-OFFICIERS a été reçue avec l'ensemble de la parité syndicale, vendredi dernier, par le Directeur Général de la Police Nationale et le Préfet de Police pour évoquer les JOP 2024.

Alors qu'en 2024, les forces de sécurité intérieure seront engagées sur des événements majeurs (Anniversaires du Débarquement et de la Libération, Tour de France, sommet des Chefs d'Etat, festivals...), la Police Nationale sera massivement mobilisée du 08 mai 2024 au 08 septembre 2024 pour les JOP 2024.

Le point crucial sera la cérémonie d'ouverture le 26 juillet où plus de 46000 policiers et gendarmes seront mobilisés.

L'objectif annoncé lors de la réunion a été d'arrêter avant les congés de Noël tous les principes appliqués durant la période d'organisation des JOP (avant, pendant et après) relatifs aux :

- Congés,
- Temps de travail (cycles de travail),
- Logistique,
- Accompagnement social.

La Préfecture de Police gèrera tout l'aspect opérationnel pour l'Île de France (80% des événements ayant lieu dans cette zone). La sécurisation sera placée sous le commandement du Préfet de Police, avec la DSPAP et le DOPC, directeurs compétents sur toute la région.

Un Etat-Major logistique sera très prochainement créé à la PP pour prendre en charge, au moment de l'évènement l'organisation (hébergement, repas et eau, blanchisserie, transports, soutien sanitaire, soutien matériel...)

Des renforts ont été demandés par le Préfet de Police pour l'Île de France à compter du 15 juin 2024 et entre les JO et les JO paralympiques.

Sur le territoire national, des renforts seront aussi organisés pour assurer des besoins sectorisés (notamment en remplacement des habituels renforts saisonniers). Ils seront assurés de préférence, au sein de chaque zone territoriale, à l'exception bien sûr de l'Île de France où les renforts viendront de tout le territoire national.

Ces renforts seront employés sur plusieurs semaines pour éviter les problèmes de relève.

S'agissant de l'organisation du travail, un régime binaire en 5/1 est envisagé par la DRHFS.

Les taux de présence seront ajustés au fil de l'eau et pourront atteindre 100%. Les congés ne seront pas autorisés sur les semaines les plus sensibles (calendrier à venir mais a minima pendant la période des jeux à proprement parler).

Pour le volet social, des opérateurs ont été mobilisés pour maintenir l'offre des crèches. Pour les enfants scolarisés, la DRHFS travaille sur un soutien spécifique aux vacances des enfants de policiers.

Les campagnes de mobilité seront maintenues pour 2024.

Un TG de mutation sera bien diffusé pour le corps de commandement mais les prises de postes seront probablement décalées au 15 septembre 2024.

Une prochaine réunion spécifique à la Préfecture de Police sera organisée dans les jours à venir. D'autres réunions seront séquencées avec le DGPN et le PP afin d'avancer sur les nombreux questionnements légitimes qui restent à ce jour sans réponse.

SYNERGIE-OFFICIERS ne manquera pas de vous en rendre compte.

Il est maintenant urgent que des décisions soient prises pour la bonne organisation de l'événement et pour que chacun puisse se projeter concrètement et individuellement.

SYNERGIE-OFFICIERS PERSISTE ET SIGNE !

**LE PROFESSIONNALISME ET L'ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DES POLICIERS
DEVRONT ÊTRE RECONNUS À LEUR JUSTE VALEUR .**

Le Bureau National

